

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 04/06/2009

Réception par le Prefet : 04/06/2009

Publication : 05/06/2009



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2009-8-2-1

Séance du vendredi 15 mai 2009

AIDE A L'HOTELLERIE

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° E 6-2008 du 20 mars 2008, complétée par la délibération n° 2009-2-1-3 du 26 mars 2009 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU la délibération N° CG-2008-5-2-2 du 12 décembre 2008 relative aux interventions du Département en faveur du tourisme,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- attribue une aide de :

- 5 946 € à l'Association « Alsace Séduction » pour la réalisation de son programme triennal d'actions, selon la fiche de présentation annexée ;
- 50 000 € à la S.A. Majestik aux TROIS EPIS, selon la fiche de présentation annexée ;
- 50 000 € à la Sàrl « La Rochette » à LABAROCHE, selon la fiche de présentation annexée ;
- 6 524,50 € à M. André GRAMLICH pour l'Auberge du Obersolberg à ESCHBACH-au-VAL, selon la fiche de présentation annexée ;
- 1 750 € à la Sàrl « Hôtel du Bollenberg » à WESTHALTEN, selon la fiche de présentation annexée ;
- de m'autoriser à signer avec la S.A. Majestik aux TROIS EPIS, la Sàrl « La Rochette » à LABAROCHE et M. André GRAMLICH une convention d'attribution de subvention sur la base de la convention-type approuvée par la délibération du Conseil Général n° 2006/V-2-19 du 20 octobre 2006 ;

- précise que les crédits seront prélevés sur le chapitre 204, fonction 94, nature 2042, opérations 2009-F241-170, du budget départemental.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with some smaller characters below.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions